COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du LUNDI 19 OCTOBRE 2026
à 18H00,
Salle du Conseil de la Mairie de VENSAC.

PRÉSENTS : Régis LUCENET - Patrick SOURDOULAUD – Daphné KPODO - Patrice LIENARD – Thérèse PLE – Christian VAUBAN – Michèle ORTEGA – Pascal ALLEGRIER — Christelle GERAUD – Claire BAUDRY – Thomas MARQUANT – Anthony DASSE — Claudette BLANC – Denis MOREAU – Catherine EYMOND

REPRESENTÉ(S) :

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patrick SOURDOULAUD

Le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil Municipal du 28 août 2026 n'a pas donné lieu à des observations particulières.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h06

ORDRE DU JOUR	*RAPPORTEUR*	*VOTE*
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement	Régis LUCENET	***Adoptée à l'unanimité***
- Approbation du projet de modification des statuts du SIAEP	Régis LUCENET	***Adoptée à l'unanimité***
- Participation financière aux cadeaux des résidents de la maison de retraite Saint-Léonard originaires de VENSAC	Régis LUCENET	***Adoptée à l'unanimité***
- Rectification de l'incorporation aux biens sans maître de la parcelle cadastrée Section ZR n°68	Régis LUCENET	***Adoptée à l'unanimité***
- Modification du prix de vente des trois lots non constructibles du lotissement VENSAC OCEAN III	Régis LUCENET	***Retirée***
- Sortie de l'inventaire et cession de gré à gré d'une pelle à pneu KOMATSU PW98MR-8	Régis LUCENET	***Adoptée à l'unanimité***
- Approbation du protocole d'accord transactionnel avec la SARL ATYS (anciennement CENOV CONSTRUCTION) – Construction de la mairie de Vensac (lot n°2 Gros-Œuvre)	Régis LUCENET	***Adoptée Pour : 12 Contre : 0 Abstention(s) : 3***
- Indemnisation forfaitaire suite à l'abattage d'un arbre	Régis LUCENET	***Adoptée Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 1***

- Participation financière de la commune pour les licences sportives des enfants de Vensac	Régis LUCENET	***Adoptée à l'unanimité***
- Annulation de retenue et autorisation de paiement de solde à la Société CAPY (marché public)	Régis LUCENET	***Adoptée Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) :1***
- Approbation de la convention pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif avec VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux	Régis LUCENET	***Adoptée à l'unanimité***
QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES : - Interrogation sur la date de départ du Maire ; - Possibilité de caducité du permis d'aménagé suite à la vente des trois lots non constructibles ; - Possibilité d'inclure les loisirs culturels à la participation financière de la commune pour les enfants Vensac ; - Demande de précisions sur la délégation de deux adjoints.	Régis LUCENET	****

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h12.

MAIRIE DE VENSAC
33 (Gironde)